

Ecole Normale Supérieure de Saint-Cloud
&
Centre National de la Recherche Scientifique

TRAVAUX DE LEXICOMETRIE
et de
LEXICOLOGIE POLITIQUE

Bulletin de l'U.R.L.

« Lexicologie et textes politiques »

Institut de la Langue Française

N° 3 NOVEMBRE 1978

LE VOCABULAIRE DES CONFEDERATIONS SYNDICALES OUVRIERES :
UNE ANALYSE DES CORRELATIONS

Cet article a pour but de présenter l'application d'une méthode d'analyse des corrélations au vocabulaire des résolutions de congrès des confédérations syndicales ouvrières (1). Nous avons pris en compte pour cette analyse les résolutions votées lors des congrès de la CGT, de la CGT-FO, de la CFDT et de la CFTC qui ont eu lieu entre 1971 et 1976 - soit deux congrès pour trois organisations (1972 et 1975 pour la CGT, 1973 et 1976 pour la CFDT, 1971 et 1974 pour la CGT-FO) et trois congrès pour la CFTC (1971, 1973, 1975) (2)

Nous avons établi la liste de tous les mots qui apparaissent au moins dans deux des listes des cent formes lexicales les plus fréquentes de chaque congrès (3). Cette liste correspond à 176 formes lexicales.

Nous dirons que la liste des 100 formes lexicales les plus fréquentes d'un congrès constitue le vocabulaire majeur de ce congrès.

Nous avons ensuite comparé les congrès deux à deux, et décompté, pour chaque couple de congrès :

- les formes présentes dans les deux congrès (A);
- les formes absentes dans les deux congrès (D);
- les formes présentes dans le premier congrès et absentes dans le second (B);
- Les formes présentes dans le second congrès et absentes dans le premier (C).

(1) Ce travail constitue une partie d'une recherche collective menée par l'équipe "mouvement ouvrier" de l'U.R.L.

(2) Pour les raisons qui nous ont conduit à limiter le corpus aux résolutions de congrès des quatre organisations qui viennent d'être citées, voir l'ouvrage collectif en préparation : La Parole Syndicale.

(3) Le congrès de la CFTC de 1975 n'a pas été pris en compte dans l'établissement de cette liste, afin que le poids relatif de cette organisation ne soit pas majoré. Mais, son vocabulaire majeur sera traité par la suite, de la même manière que les autres (dans les tableaux 1 et 2) malgré la petitesse de la résolution enregistrée pour ce congrès.

Le coefficient de Bernoulli nous permettra de mesurer si les vocabulaires de deux congrès sont proches ou distants. Il se calcule selon la formule suivante (1):

$$r = \frac{(A \times D) - (B \times C)}{\sqrt{(A + B) (C + D) (A + C) (B + D)}}$$

Il existe entre le khi2 et ce coefficient une relation:

$$k = Nr^2$$

où N est le nombre de formes retenues, soit A+B+C+D, et k suit une loi de khi2 à un degré de liberté. Par conséquent, si on exige une probabilité de 0,05, soit 95% de chances en faveur du rejet de l'hypothèse nulle, alors l'indice de Bernoulli est particulièrement significatif d'une corrélation positive ou négative (selon le signe de r) au delà d'un indice qui définit un seuil \underline{r} (positif ou négatif) de l'ordre de :

$$r = \sqrt{\frac{3,84}{N}}$$

(3,84 étant la valeur du khi2 correspondant), soit ici :

$$r = \sqrt{\frac{3,84}{176}} = 0,146$$

Ainsi, ce seuil - qui n'a qu'une valeur indicative - permet de définir une zone critique pour \underline{r} (ici, entre +0,146 et -0,146) telle que les indices situés au-dessus de +0,146 seront significatifs d'une corrélation positive entre les deux vocabulaires considérés, et les indices situés au dessus de -0,146 d'une corrélation négative.

(1) Voir: Ch.Muller, Initiation aux Méthodes de la Statistique Linguistique, Paris, Hachette, 1973, pp. 161-162. On trouvera trois applications du critère de Bernoulli dans E.Evrard, "Etude statistique sur les affinités de 58 dialectes bantous", in Statistique et Analyse Linguistique, Paris, PUF, 1966, pp.85-94; M.Tournier, "Le vocabulaire des pétitions ouvrières de 1848, études de parentages", in R.Robin, Histoire et Linguistique, Paris, A.Colin, 1973, pp.261-303; L.Girard, W.Serman, E.Cadet, R.Gossez, 1976, La Chambre des Députés en 1837-1839, Paris, Publications de la Sorbonne, ch.XI.

I - Etude des indices

11- Le tableau I transcrit les chiffres obtenus pour l'ensemble des paires de congrès (1). Ceux-ci sont rangés par ordre décroissant (de +0,59 à -0,106). Ce tableau appelle les remarques suivantes:

C'est pour les paires constituées par les deux congrès d'une même organisation que les corrélations sont les plus élevées (+0,59 pour CFDT 73 / CFDT 76; +0,575 pour CGT 72 / CGT 75; +0,567 pour CFTC 71 / CFTC 73 ; +0,476 pour FO 71 / FO 74). Cela traduit la permanence du vocabulaire majeur des quatre organisations au cours de la période considérée (2). Plusieurs clivages permettent de coupler deux à deux les quatre confédérations. Ainsi on peut - schématiquement - opposer une conception "révolutionnaire" (CGT-CFDT) à une conception "réformiste" (FO-CFTC) du syndicat. De même, on peut opposer la tradition chrétienne (CFTC-CFDT) à la tradition laïque ou anticléricale (CGT-FO) (3). Nous nous sommes posés la question de savoir lequel de ces deux clivages l'emportait sur l'autre dans le vocabulaire des quatre organisations.

Le tableau I montre que le premier clivage l'emporte nettement sur le second, (voir à la page suivante)

(1) Pour faciliter la lecture des tableaux nous utiliserons désormais l'abréviation FO pour désigner la CGT-FO.

(2) La seule exception est constituée par le congrès de la CFTC de 1975 (dont le vocabulaire majeur est plus proche de celui de FO de 1971 que de celui de la CFTC de 1973, et plus proche de celui de FO de 1974 que de celui de la CFTC de 1971). Mais les résultats du congrès de la CFTC, qui ne comprend qu'un petit nombre de formes doivent être traités avec précaution.

(3) Bien entendu, il ne s'agit-là que d'hypothèses de départ (voir l'ouvrage en préparation: La Parole Syndicale, chapitre I). L'un des buts de notre enquête est précisément de déterminer si - et comment - ces clivages se manifestent au niveau du vocabulaire, et quelle est l'importance relative du rôle joué par chacun d'eux dans l'ensemble des déterminants de l'énonciation.

+ 0,590	: CFDT 73 / CFDT 76		
+ 0,575	: CGT 72 / CGT 75		
+ 0,567	: CFTC 71 / CFTC 73		
+ 0,476	: FO 71 / FO 74		
+ 0,440	: FO 71 / CFTC 75		
+ 0,413	: CFTC 73 / CFTC 75		
+ 0,351	: CFTC 75 / FO 74		
+ 0,295	: CFTC 71 / CFTC 75		
+ 0,266	: CGT 75 / CFDT 76		
+ 0,264	: CGT 72 / CFDT 76		
+ 0,240	: CFTC 73 / FO 71		
+ 0,229	: CFTC 73 / FO 74		
+ 0,192	: CFTC 71 / FO 74		
+ 0,190	: CFTC 75 / CGT 75		
+ 0,184	: CFDT 73 / CGT 72		
+ 0,164	: CFTC 71 / FO 71		
- 0,128	: CFTC 73 / CGT 75	- - - - -	Seuil + 0,146
+ 0,118	: CFTC 75 / CGT 72		
+ 0,118	: CGT 75 / FO 74		
+ 0,106	: CGT 75 / FO 71		
+ 0,074	: CGT 75 / CFTC 71		
+ 0,061	: CGT 72 / CFTC 73		
+ 0,050	: CGT 75 / CFDT 73		
+ 0,050	: FO 71 / CFDT 73		
+ 0,050	: CGT 72 / FO 74		
+ 0,047	: CFTC 75 / CFDT 73		
- 0,005	: FO 74 / CFDT 73		
- 0,017	: CGT 72 / CFTC 71		
- 0,027	: CFDT 73 / CFTC 71		
- 0,029	: CFDT 76 / CFTC 71		
- 0,048	: FO 71 / CFDT 76		
- 0,051	: CFDT 76 / CFTC 73		
- 0,061	: CFTC 75 / CFDT 76		
- 0,066	: CFDT 76 / FO 74		
- 0,106	: CFDT 73 / CFTC 73	- - - - -	Seuil - 0,146

Tableau I

Indices de Bernoulli pour toutes les paires de congrès, rangés par valeur décroissante (corrélations)

Nous avons vu que les indices situés au delà de l'indice $\underline{r} = + 0,146$ pouvaient être considérés comme significatifs d'une corrélation positive.

Dix indices concernant des congrès de deux organisations différentes sont supérieurs à $+ 0,146$. Neuf d'entre eux concernent des couples CGT-CFDT ou CFTC-FO. Les parentages mis en évidence sont bien du premier type.

Le dixième indice est celui des congrès de la CGT de 75 et de la CFTC de 1975. Mais, d'une part, les résultats de ce congrès CFTC ne sont pas probants, et, d'autre part, le couple CGT-CFTC n'entre dans aucun des deux clivages que nous avons définis.

Nous constatons qu'il n'existe pas d'indice inférieur à $- 0,146$. Notre étude ne permet donc d'observer que des corrélations positives. Ceci est probablement une conséquence du type de vocabulaire (vocabulaire majeur apparaissant au moins dans deux congrès) que nous avons délimité au départ. C'est également le signe qu'il existe un assez grand degré d'homogénéité dans l'ensemble du vocabulaire majeur des quatre confédérations.

Il est intéressant d'observer que tous les indices situés en-dessous de zéro concernent des paires constituées d'un congrès CFTC ou FO et d'un congrès CFDT ou CGT : les corrélations entre les vocabulaires majeurs des congrès considérés sont donc relativement faibles, image inversée des parentages.

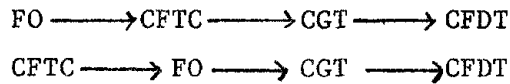
Sur les 11 indices situés entre zéro et le seuil $\underline{r} = + 0,146$, 5 concernent des paires CGT-CFTC, 4 des paires CGT-FO et il y a une paire CFDT-FO et une paire CFDT-CFTC.

La nature de ces paires et le grand nombre d'occurrences de la CGT dans cette zone, permettent de penser que le vocabulaire majeur de la CGT est plus proche de celui de la CFTC et de FO que ne l'est celui de la CFDT. La CGT semble donc occuper une position "médiane" : si cette hypothèse se confirme, il devrait apparaître que le vocabulaire de la CGT est celui qui se rapproche le plus du vocabulaire des quatre confédérations prises ensemble.

12- Le tableau 2 indique, pour chacun des neuf congrès, la proximité (ou la distance) relative du vocabulaire majeur des huit autres congrès(1)

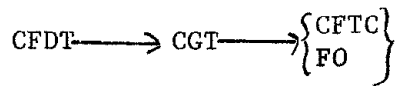
Pour FO et la CFTC, l'ensemble des congrès des autres organisations est toujours disposé dans le même ordre. On a :

(1) voir tableau p.155



Dans chacun des deux cas, la CFDT constitue l'extrémité opposée de la chaîne et se situe à la suite de la CGT. C'est au vocabulaire majeur de la CFDT que le vocabulaire de FO et de la CFTC d'opposent le plus fortement.

En revanche, il est assez difficile de classer la CFTC et FO par rapport à la CFDT dans une chaîne du même type. On a :



Il est notable que le vocabulaire majeur du congrès de la CFDT de 1976 est plus proche de celui des deux congrès de la CGT que celui du congrès CFDT de 1973. Parallèlement, par rapport au vocabulaire de la CFDT, la distance entre les vocabulaires de la CGT d'une part, et de la CFTC et de FO d'autre part, s'accroît.

Enfin, pour ce qui est de la CGT, les faits sont plus complexes : les congrès des autres organisations sont trop rapprochés sur les axes qui la concernent pour qu'une chaîne analogue soit significative.

S'il apparaît nettement que le congrès de la CFDT de 1976 est celui qui se rapproche le plus de l'un comme de l'autre des deux congrès de la CGT, pour les autres congrès les indices se suivent d'assez près et se situent dans un ordre différent, selon qu'il s'agit du congrès CGT de 1972 ou de 1975 (un seul indice est négatif, pour le couple CFTC 71 / CGT 72). Ceci corrobore ce qui a été dit plus haut à propos d'une position "médiane" de la CGT. Notons, pour finir, que le congrès CFDT de 1973 est celui qui est le plus éloigné du congrès CGT de 1975 (comme d'ailleurs du congrès de la CFTC de 1973). Serait-ce le plus original des congrès, lexicalement parlant ? A l'exception de la paire qu'il forme avec CFDT 76, tous les indices de corrélation qui le concernent se situent en effet au-dessous de 0,2.

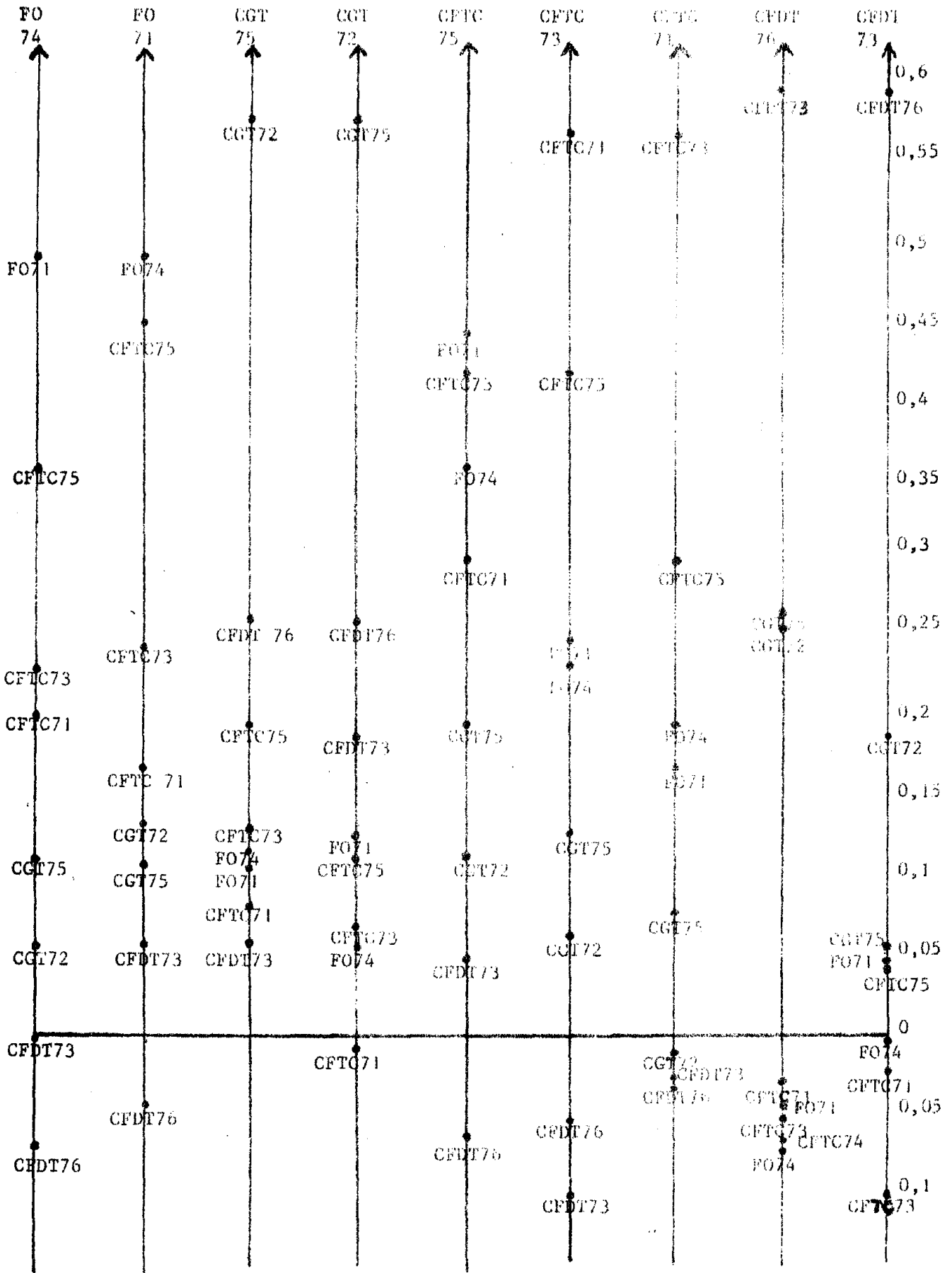


Tableau 2
classement des vocabulaires majeurs
selon l'indice de Bernoulli

2 - Une première approche des vocabulaires spécifiques

Nous présenterons dans ce paragraphe une première approche des vocabulaires spécifiques à chaque organisation et à chaque paire d'organisations fondée sur l'examen des listes de vocabulaire majeur. Nous limiterons nos commentaires aux nombres relatifs de formes contenues dans les listes (1).

21- Le tableau 3 indique pour chaque confédération les formes qui sont présentes dans les deux congrès de la confédération (2) et absentes dans les six autres congrès. Ce tableau indique aussi les formes qui sont absentes dans les deux congrès de l'une des confédérations et présentes dans au moins l'un des deux congrès de chacune des trois autres.

Ce tableau permet donc une première analyse des formes dont la présence ou l'absence est spécifique de chaque organisation (voir à la page suivante).

La CFDT est l'organisation pour laquelle le nombre de formes contenues dans le tableau 3 est le plus élevé (24 : 12 absences et 12 présences), suivies de la CFTC (12), de la CGT (10) et de FO (10) (3).

22- Le tableau 4 indique les formes spécifiques de chacun des deux groupes CGT-CFDT et CFTC-FO (4).

Quand une forme apparaît dans la colonne correspondant à l'un des groupes, cela signifie que cette forme n'apparaît dans aucun des quatre congrès de l'autre groupe. Nous n'avons retenu que les formes apparaissant dans 4, 3 ou 2 congrès (voir le chiffre qui suit la forme) et réparties dans le vocabulaire majeur des deux organisations.

(1) Il sera intéressant de comparer les résultats que nous obtenons à partir du vocabulaire majeur avec celui des analyses de spécificités qui porteront sur l'ensemble du vocabulaire (voir l'ouvrage en préparation: La Parole Syndicale, chapitre 3).

(2) On n'a pas tenu compte du congrès de la CFTC de 1975 dans l'établissement des tableaux 3 à 6

(3) On n'a pas tenu compte des sigles des confédérations dans l'établissement de ce tableau et de ceux qui le suivent.

(4) voir p.159

Vocabulaires spécifiques d'après les
présences et absences dans le vocabulaire
majeur (par confédération)

PRESENCES

CFDT	CFTC	CGT	FO
socialisme	familles	patronat	régimes
transformation	participation	grandes	cadres
rapports	effort	caractère	permanente
capitalisme	pouvoirs	représentants	assurance
socialiste	taux	activités	
stratégie	années	nouvelles	
développer	charge		
prise	logements		
internationale	famille		
production			
adhérents			

ABSENCES

CFDT	CFTC	CGT	FO
sécurité	système	place	syndicales
salariés	sociales	structures	syndicale
activité	économiques	mouvement	information
prix	gouvernement	construction	objectifs
mesures			national
jeunes			
salaires			
véritable			
gestion			
besoins			
nombre			
amélioration			

Tableau 3

Le tableau 4 indique donc les termes par lesquels s'opposent le plus nettement, à l'intérieur des vocabulaires majeurs, organisations "révolutionnaires" et "réformistes".

23- Si l'on cherche à regrouper de la même manière les formes correspondant aux groupes CGT-FO et CFTC-CFDT, on arrive à un tableau (tableau 5) contenant beaucoup moins de formes que le précédent (15 contre 35). De plus, il n'y a pas un seul terme qui apparaisse dans les quatre congrès de l'un des groupes et dans aucun congrès de l'autre groupe. Cela confirme ce qui a été dit sur la hiérarchie des deux clivages.

On constate par ailleurs que 13 des 15 termes contenus dans le tableau 5 sont spécifiques du groupe CGT-FO. Les vocabulaires majeurs de ces deux confédérations ont nettement plus de termes en commun que ce n'est le cas pour la CFDT et la CFTC (les deux termes mentionnés pour ces deux organisations n'apparaissent d'ailleurs chacun que dans l'un des congrès de chaque organisation).

24- Nous avons regroupé selon la même méthode dans le tableau 6 les formes correspondant aux paires CFDT-FO et CGT-CFTC, paires qui n'entrent dans aucun des deux clivages que nous avons posés au départ. L'examen de ce tableau permet les remarques suivantes:

- Les nombres de formes contenues dans les tableaux 5 et 6 ne sont pas significativement différents (15 contre 12): ceci montre que le clivage CFDT-CFTC/CGT-FO ne correspond pas à une opposition beaucoup plus marquée que le clivage CFDT-FO/CGT-CFTC. Il en va, bien entendu, tout autrement, pour le clivage CGT-CFDT/CFTC-FO très caractérisé.

- En second lieu, la comparaison des tableaux 5 et 6 confirme qu'il y a davantage de proximité entre les vocabulaires majeurs de la CFTC et de la CGT qu'entre ceux de la CFTC et de la CFDT. Les traditions se perdent.

- Il s'ensuit que la CFDT est ici globalement plus proche que FO de la CFTC. Mais on observe que les huit mots inscrits dans la colonne "CFDT-FO" du tableau 6 apparaissent dans le vocabulaire majeur des deux congrès de FO (1) et seulement dans le vocabulaire majeur du congrès de 1973 de la CFDT. On doit conclure qu'entre 1973 et 1976, le vocabulaire majeur de la CFDT s'est éloigné de celui de FO - ce qu'indiquait déjà le tableau 2.

(1)sauf la forme permettre qui n'apparaît que pour le congrès de 1971 de FO.

Vocabulaire spécifique d'après les présences
et absences dans le vocabulaire majeur
(par groupes de confédérations)

CGT-CFDT

lutte (4)
classe (4)
luttés (4)
revendications (4)
forces (4)
démocratiques (4)
temps (3)
masse (3)
capitaliste (3)
peuples (3)
exploitation (3)
crise (3)
rôle (2)
libertés (2)
syndicats (2)
France (2)
santé (2)

CFTC-FO

demande (4)
logement (4)
part (4)
publics (4)
évolution (4)
ans (4)
création (4)
régime (4)
retraites (3)
retraite (3)
organismes (3)
prestations (3)
application (3)
vue (3)
particulier (3)
matière (2)
rappelle (2)
loi (2)

Tableau 4

CFDT-CFTC

niveaux (2)
militants (2)

CGT-FO

éducation (3)
enseignement (3)
économie (3)
garantie (3)
démocratie (3)
exige (3)
intérêts (3)
syndical (3)
sociétés (2)
public (2)
nécessaires (2)
collectives (2)
secteur (2)

Tableau 5

CFDT-FO

force (3)
ouvrière (3)
syndicalisme (3)
peut (3)
confédération (3)
volonté (3)
faut (3)
permettre (2)

CGT-CFTC

personnel (3)
suppression (3)
base (3)
ressources (3)

Tableau 6

Conclusions

Cette première analyse des corrélations nous paraît mettre en évidence quatre faits:

- 1 - Le principal clivage oppose les groupes CGT-CFDT d'une part et CF'FC-FO d'autre part.
- 2 - 25 ans après la scission de 1948, subsiste un certain fonds commun dans les vocabulaires majeurs de la CGT et de FO, alors que les vocabulaires majeurs de la CFDT et de la CF'FC se sont rapidement différenciés après la scission de 1964 et apparaissent nettement distincts.
- 3 - Entre 1973 et 1976, le vocabulaire majeur de la CFDT s'est considérablement rapproché de celui de la CGT, et, corrélativement, s'est éloigné de celui de FO.
- 4 - Le vocabulaire majeur le plus spécifique est celui de la CFDT, alors que la CGT occupe une position médiane entre la CFDT et le groupe CF'FC-FO.

Jean-Pierre SUEUR

septembre 1978